



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 004TR-ACO/SENVH/PRMP/UGPM-2024

03/10/2024

1. Le **SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les **offres** suivant sous plis fermés pour exécuter :

Travaux d'entretien de bâtiment du SENVH ANOSY .

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à **prix forfaitaire**

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : **FETY Stanicia**
- Fonction : **PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**
- Adresse : **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2.**
- E-mail : **prmp.senvh@gmail.com**
- Bureau : **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , Étage : Niveau R-2 , Porte : 1**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à **Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)**

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à **Niveau R-2** , étage: **Niveau R-2 / porte: 1** , au plus tard le **15/10/2024 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : cinq cent mille Ariary (Ar 500 000.00)

,ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous forme suivantes :

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

8. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée



à _____, le 03/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics